

Paris, le 21 juin 2012

LETTRE OUVERTE A : Philippe COLLIN, porte-parole de la Confédération Paysanne
--

Monsieur,

Le syndicat des **Jeunes Agriculteurs (JA)** tient à vous remercier vivement pour avoir mis en avant la politique que JA mène depuis de longues années sur l'installation. Vous citez en effet cette politique dans votre « livre noir 1 et 2 » et également dans votre « livre blanc », où figurent un très grand nombre des propositions issues de nos rapports d'orientation de 2010, 2011 et 2012.

Oui, Jeunes Agriculteurs s'est toujours donné des objectifs ambitieux pour œuvrer pour le renouvellement des générations en agriculture. L'objectif de 1995 était de passer à une installation pour un départ, alors qu'à l'époque, la relève était catastrophique : 1 installation pour 4 départs. Aujourd'hui, nous sommes passés à 61 % de renouvellement, soit près 2 installations pour 3 départs. Oui, l'objectif initial n'est pas atteint, mais nous nous en rapprochons fortement. Et ce, grâce aux dispositifs nés après la charte installation de 1995 : mise en place des répertoires départ installation, création des points info installation, mise en œuvre de l'enveloppe FIDIL (aujourd'hui FICIA) pour inciter à la transmission plutôt qu'à l'agrandissement des exploitations...

Il faut nous adapter à tous les profils d'installés d'aujourd'hui et de demain. Dans cette volonté de faire évoluer les dispositifs qui accompagnent les agriculteurs en général et les jeunes en particulier, nous sommes attentifs à ce que les chambres d'agriculture fassent évoluer leur offre (de service public ou non) dans le but de favoriser la professionnalisation et le suivi des agriculteurs. Nous sommes présents aujourd'hui même dans La Loire aux côtés des Chambres d'Agriculture pour inaugurer le premier espace français iTrace (Installation Transmission Adaptation et Conseil aux Entreprises).

Oui, Jeunes Agriculteurs a lancé un numéro unique pour les Points Info Installation (et le finance entièrement), afin de valoriser ce lieu d'accueil de tous les candidats à l'installation. Pour autant, nulle mention du syndicat n'est faite lorsque le porteur de projet compose le numéro. Orange gère la boîte vocale et conserve la surtaxe du numéro à cet effet. La neutralité des PII est

donc complètement respectée : on ne peut pas reprocher à notre syndicat JA son investissement pour faire en sorte que tout porteur de projet soit accueilli dans un lieu neutre. Rappelons également que « Demain je serai paysan », tout en étant à l'initiative de JA, est une opération multipartenarialeⁱ, qui est composée notamment du ministère de l'agriculture (DGER) et de l'APCA. Le site peut donc figurer en toute cohérence sur le logo des PII.

Oui, une enveloppe de 350 millions d'euros est dédiée à l'installation. **Grâce à la pression de JA**, le Président de la République l'a même sanctuarisé dans la loi de finances pour 2011. Au sein du nouveau gouvernement de François Hollande, le ministre de l'agriculture et de l'agro-alimentaire Stéphane Le Foll nous a encore assuré de sa volonté de donner une priorité à l'installation des jeunes agriculteurs.

Cependant, permettez-nous de vous expliquer le fonctionnement du financement de l'installation. En effet, sur ces 350 millions, seulement 160 millions d'euros concernent les prêts bonifiés, la dotation jeune agriculteur, le FICIAⁱⁱ et les stages d'installations. De plus, ce montant est basé sur 6000 installations et non 5000, comme vous l'indiquez. Nous vous laissons demander au Ministère ce qu'il finance avec le reliquat. Nul besoin de vous rappeler que **l'enveloppe est fongible, et donc que le reliquat est utilisé à bien d'autres choses qu'à l'installation.**

Si nous pouvons vous féliciter sur le fait d'avoir bien retracé la politique installation et les ambitions de JA, nous ne pouvons pas vous féliciter sur **vos capacités de calcul...** 6 000 installations par an pour 160 millions d'aides, cela représente un montant moyen de **26 700 euros par installation**, et non 70 000 euros comme vous le sous entendez ! Il y a une légère marge d'erreur !

Oui, le syndicat JA répond à des appels à projets dans le cadre de FICIA. Comme bien d'autres organismes, comme les chambres d'agriculture ou les ARDEAR. Le rapport Perruchot, que vous citez, et qui remet en cause la transparence du dispositif, a été rejeté par la commission d'enquête de l'Assemblée nationale... Or, la transparence ne peut être remise en cause car un comité, présidé par la DRAAF et souvent co-présidé par le Conseil régional, décide des projets éligibles dans le cadre du FICIA. De plus, des bilans sont réalisés par chaque organisme chaque année pour justifier de la bonne utilisation de l'enveloppe. Quoi de plus démocratique et où est le manque de transparence ?!

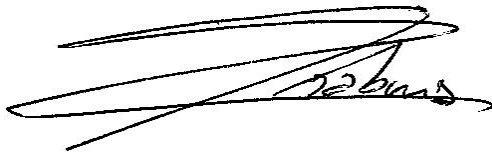
Sur les propositions faites dans votre livre blanc, les **JA vous proposent de lire leurs rapports d'orientation de 2010, 2011 et 2012** : suppression de la ½ SMI, système de caution et de garantie, les espaces tests cités en exemple, la révision de la DICAⁱⁱⁱ ...

Enfin, JA tient à souligner que des représentants de la Confédération Paysanne sont invités à participer aux réunions liées à l'installation. Encore faut-il qu'ils soient présents ! Selon certaines remontées du terrain et notre propre constat lors de la dernière réunion du CNOTI^{iv}, organisée par l'APCA, **on ne peut que déplorer l'absence de la Confédération Paysanne.** Pour rappel, les syndicats ne peuvent être représentés par leur administratif, mais par des responsables agricoles, élus....Sans commentaire !

Vous remerciant de votre attention,

Sincères salutations,

François THABUIS, président de Jeunes Agriculteurs



Joël CLERGUE, vice-président de JA



ⁱ Composition de l'opération Demain je serai paysan : Ministère de l'agriculture (DGER), APCA, ASP, ACLCP, CCMSA, ASP, Crédit agricole SA, CNEAP, FAFSEA, FNSAFER, FNSR, Gaec & Société, Groupama SA, Plein Champs, SAM DEUTZ FAHR, UNMFREO, VIVEA.

ⁱⁱ Fonds d'incitation et de communication pour l'installation en agriculture

ⁱⁱⁱ Déclaration d'intention de cesser l'activité agricole

^{iv} Comité national d'orientation transmission-installation

A propos de Jeunes Agriculteurs : Fondé en 1957, Jeunes Agriculteurs est le seul syndicat professionnel composé exclusivement de jeunes âgés de moins de 35 ans (50 000 adhérents répartis en structures de réflexion et de décision décentralisées). Animé par un esprit de solidarité et de convivialité, JA a pour objectifs de défendre les intérêts des jeunes agriculteurs et de favoriser l'accès au métier d'agriculteur pour assurer le renouvellement des générations en agriculture. **Nouveau site web : www.jeunes-agriculteurs.fr**

Contact presse : Marie-Laure Hustache : 01 42 65 86 16 / 06 68 66 15 83